

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Opep : la réduction de la production pétrolière examinée par le conseil des gouverneurs

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le conseil des gouverneurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) était en conclave, jeudi 28 mai, à la faveur d'une visioconférence. La 157^e réunion du genre depuis la création de l'institution, en septembre 1960, était présidée par le gouverneur délégué pour le Gabon, Magloire Menie Akoue. D'autant que notre pays a été porté à la tête de la présidence tournante.

C'est conformément aux dispositions de l'article 2 portant attributions et responsabilités des gouverneurs, que le conseil a passé au peigne fin les préoccupations soumises à l'agenda du jour par le secrétariat général de l'Opep, pour approbation. À la faveur des travaux, le secrétariat général a donc fait le point sur l'évolution de l'accord historique de réduction de la production du 12 avril 2020, entre les pays

membres de l'organisation et leurs alliés. Lequel accord visait à faire rebondir les cours, qui avaient lourdement chuté.

" La première phase de cette réduction s'étale de mai à juin. Elle est estimée à 9,7 millions de barils par jour ", a précisé M. Menie Akoue, par ailleurs conseiller technique en charge des questions de pétrole et de gaz au ministère des Mines. À noter que l'annonce de cette réduction avait permis aux cours du brut de rebondir d'environ 3% à l'ouverture des marchés asiatiques. Le baril américain de West Texas Intermediate (WTI) avait même grimpé à 23,55 dollars. Tandis que celui de Brent de la mer du Nord s'établissait à 32,46 dollars. Pour rappel, l'Opep compte 13 pays membres : l'Algérie, l'Angola, l'Arabie Saoudite, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, les Émirats arabes unis et le Venezuela. Parmi ses alliés, il y a la Russie



Le Gabonais Magloire Menie Akoue présidant les débats.

30 % de la planète doivent être protégés dans l'urgence

Georges-Maixent
NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'URGENCE de protéger 30 % de la planète d'ici 2030 était au centre d'une réunion par visioconférence organisée jeudi par les gouvernements du Costa Rica et de France. Et à laquelle ont pris part des représentants des Parties à la Convention sur la diversité biologique, des scientifiques, et plusieurs ministres en charge de l'Environnement dont ceux du Gabon, Lee White, et du Congo-Brazzaville.

Les deux pays organisateurs de cette rencontre virtuelle sont coprésidents de la Coalition pour une haute ambition pour la nature et l'homme. Dans le cadre du contexte mondial actuel marqué par la crise sanitaire inédite du Covid-19, en lien avec un virus d'origine animale, les records de chaleur mondiaux, ou encore des alertes scientifiques face à la dégradation de la nature, cette réunion a été l'occasion de mobiliser les acteurs autour de la



Le ministre de l'Environnement, Lee White, prenant part à la visioconférence sur la protection de la planète.

préservation de la biodiversité et en faveur de la protection des écosystèmes, afin de protéger la santé des populations humaines, assurer le bien-être collectif et préserver les générations futures.

Pour le ministre Lee White, l'initiative " 30 % d'aires protégées d'ici 2030 ", lancée par le Costa Rica et la France, est un objectif ambitieux, mais réaliste. " Cet objectif mondial que nous

devons nous approprier signifie s'engager ensemble, selon nos possibilités respectives, à atteindre un résultat dont nous bénéficierons tous ! La corrélation forte entre le changement climatique, la biodiversité et le bien-être humain ne peut plus être ignorée. C'est cette vague de destruction naturelle qui crée les conditions idéales pour la propagation des zoonoses, telles que la Covid-19 ", a-t-il souligné

Le clin d'œil de *lybek*

